

Congrès des maires de la Sarthe

Samedi 17 octobre 2015

Restitution de la table ronde par Marc Joulaud

Monsieur le Ministre,

Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mes chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre mobilisation ce matin votre présence, nombreuse, aujourd'hui montre de façon très concrète la vitalité de notre association, et à travers elle la vitalité du fait communal !

Vous restituer, Monsieur le Ministre, l'ensemble de nos débats ce matin, n'est pas chose aisée tant les sujets ont été divers et nombreux.

Ces débats nous les avons menés avec le même esprit qui unit l'Association des maires depuis sa création ; un esprit de travail, de consensus et d'unité.

De toutes sensibilités politiques les élus qui composent notre association ont laissé à la porte d'entrée leurs étiquettes (si chères au ministère de l'intérieur (*sourire*)), pour débattre, échanger, avancer ensemble sur les projets et les préoccupations qui nous sont communs ; parce que notre engagement, celui d'élu local, est un engagement qui dépasse toute autre considération !

Les maires sont les fantassins du pacte républicain.

Ces fantassins que nous sommes, ont ces derniers mois, Monsieur le Ministre, monté le son et battu le pavé pour défendre la République du quotidien, celle qui se vit, qui se fait sur nos territoires, que ce soit à l'échelle de nos communes ou de nos intercommunalités, et avant tout pour nos citoyens.

Nous étions 250 réunis à l'appel de l'Association des maires de la Sarthe le 14 juillet devant la préfecture, nous avons rassemblé plus de 2000 signatures d'administrés, et 140 conseils nous ont transmis la motion qu'ils ont votée pour la sauvegarde de nos communes.

Nous partageons tous les mêmes préoccupations.

Ces préoccupations, mes chers collègues, vous les avez exprimées ce matin.

Et puisqu'il me faut les rapporter je retiendrai les idées suivantes pour chacune des tables rondes :

- sur la première table ronde qui portait sur les défis auxquels doivent faire face les communes .

Aujourd'hui avec la baisse des dotations, les transferts de charges non compensés et la multitude des contraintes et normes nouvelles qui pèsent sur elles, les communes sont prises dans un véritable étau qu'il faut absolument desserrer.

Nous avons affirmé ce matin que ce n'est pas par la contrainte et la norme que l'on rendra meilleure la gestion publique, mais par la confiance et la responsabilité.

- sur la seconde table ronde autour de la coopération intercommunale,

Je retiens que rien ne se fera contre la volonté des élus.

Les maires ont bien compris tout l'intérêt à avoir une nouvelle mise en commun de leurs moyens. Ce mandat sera d'ailleurs le mandat de l'accélération de la mutualisation et de la coopération intercommunale.

Mais il faut laisser les élus s'entendre entre eux pour édifier un véritable projet intercommunal. Il ne s'agira pas de construire une intercommunalité qui s'appuie uniquement sur une carotte fiscale ou sur la contrainte.

- Sur la troisième table ronde qui portait sur les complémentarités entre les différentes collectivités.

Je retiens l'importance de maintenir des pôles de proximité infrarégionaux et l'importance du rôle du département.

Eloigner les lieux de décision des bassins de vie peut compliquer les mises en œuvre des politiques publiques et compromettre le principe de République décentralisée consacré dans la Constitution.

Conclusion :

Quel avenir pour les communes, pose au fond la question de la définition du lieu de l'exercice de démocratie.

Nous sommes ici d'accord pour dire que le bloc communal doit demeurer le pilier, la base de notre démocratie.

Face à la multiplication des lieux de décision et l'empilement des réformes, auquel nos populations sont également confrontées dans leur quotidien, le rôle pivot de la commune et du Maire se trouve renforcé ; nos débats l'ont montré.

Monsieur le Ministre, nous avons bien compris le message porté par Manuel Valls l'année dernière au congrès des maires de France : le gouvernement veut renforcer l'efficacité de l'action locale.

Nous, Maires de la Sarthe, nous considérons que c'est au niveau du bloc communal que doit se faire la mise en œuvre des politiques publiques. Bien sûr au travers de coopération telles que celles que nous évoquions tout à l'heure avec le Conseil départemental ou le Conseil régional mais d'abord en proximité.

L'essence de notre action, ce qui guide nos choix, le moteur de la vie municipale, c'est le service à la population, le cœur de la vie démocratique, c'est le citoyen ; c'est pour lui que tous ici travaillons.

Le maire est celui qui incarne sa commune, qui en défend les intérêts. Il est l'acteur le plus important de la préservation du pacte républicain. C'est lui qui peut faire en sorte que les politiques publiques répondent au besoin de proximité de nos administrés. Son rôle doit être protégé, coûte que coûte.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons à vous porte-parole du gouvernement que soit respectée la légitimité démocratique du maire. Nous vous demandons de laisser les moyens aux communes de fonctionner, pour l'intérêt des citoyens, pour l'intérêt des Français. Il faut faire confiance à l'intelligence des territoires.

Monsieur le ministre, tous ici maires, adjoints, conseillers municipaux, nous sommes la république du quotidien, entendez notre voix pour l'avenir de nos communes.